

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor Emerging Markets Local Currency Bond (DR) - SE (le « Fonds »)

ISIN : LU0579169664 : compartiment de la société d'investissement LYXOR INDEX FUND (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Lyxor International Asset Management (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à générer un revenu et une appréciation du capital en répliquant la performance d'obligations en devises locales émises par des gouvernements de marchés émergents. En raison des risques particuliers associés aux marchés émergents, le Fonds aura également pour objectif de conserver une structure d'investissement adéquate répondant aux critères de liquidité.

Le Fonds est comparé à l'Indice JP Morgan GBI EM Global Diversified.

Le Fonds est géré activement en investissant dans un portefeuille diversifié d'obligations et/ou d'instruments en devise de pays émergents, dans un environnement strict de contrôle des risques et liquidités.

Cette gestion active peut entraîner un écart entre l'exposition du Fonds et celle de l'Indice JP Morgan GBI EM Global Diversified, et par conséquent, générer une performance sans corrélation avec l'indice de référence.

Une répartition à jour du portefeuille d'investissement du Fonds est fournie sur le site internet www.lyxorfunds.com.

La devise de l'action est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : Pour atteindre cet objectif d'investissement, les stratégies de gestion suivies pourront consister, en fonction des opportunités des marchés, à :
 - investir dans des obligations comprises dans l'univers de l'indice de référence ou dans une sélection représentative d'obligations en devises locales émises par des gouvernements de marchés émergents. La sélection est constituée sous le signe de la liquidité, de la durée, de la convexité, du calendrier des échéances et des contraintes géographiques,
 - investir sur les marchés dérivés (tels les contrats à terme sur indices ou obligations, les contrats à terme et les swaps de change, les swaps de performance, etc.).

La Société de gestion peut combiner les 2 stratégies pour atteindre son objectif.

Outre ce qui précède, la Société de gestion surveillera une série d'indicateurs de liquidité qui pourront donner lieu à un écart avec l'exposition de l'indice de référence, et, par conséquent, entraîner une dérive importante de sa performance par rapport à celle de l'Indice JP Morgan GBI EM Global Diversified.

- **Politique de dividendes** : Les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : La Valeur liquidative par action est calculée chaque Jour d'évaluation.
- **Rachats** : Les demandes de rachat devront parvenir un Jour ouvrable (J), à 13 heures (heure du Luxembourg) au plus tard, et seront exécutées à la valeur liquidative de J calculée à J+1 Jour ouvrable. Pour plus d'informations, se référer au prospectus du Fonds.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque/rendement décrite ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le fonds ou de son indice de référence. Par conséquent, cette évaluation peut ne pas constituer un indicateur fiable des risques futurs et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risques. Le Fonds a été classé en catégorie 4 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence. La catégorie 4 indique qu'il est possible de subir une perte modérée en capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier de manière modérée et légèrement chaque jour à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de Contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'un établissement de crédit avec lequel il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillant d'une autre manière. Dans ce cas, vous pourriez perdre une part substantielle de votre investissement.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque que la qualité de crédit d'un débiteur direct ou indirect du Fonds (un État, une institution financière ou une société) se dégrade ou que cette entité soit défaillante. Cela pourrait entraîner la diminution de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de liquidité** : Dans certaines circonstances, les instruments financiers que le Fonds détient ou auxquels la valeur du Fonds est liée, pourraient connaître un manque provisoire de liquidité. Le Fonds pourrait ainsi perdre de la valeur et/ou suspendre provisoirement la publication de sa valeur liquidative et/ou refuser les demandes de souscription et de rachat.
- **Risque lié à l'utilisation des IFT (Instruments Financiers à Terme)** : le Fonds investit dans des instruments financiers à terme pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent comporter divers risques susceptibles de conduire à leur ajustement voire à leur résiliation anticipée. De ce fait, vous pourriez perdre une partie de votre investissement.

INFORMATIONS DESTINEES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE

- Représentant Suisse et service de paiement en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zurich, exerce les fonctions de représentant du Fonds en Suisse.

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, assure également le service de paiement pour le compte du Fonds en Suisse.

- Lieu de distribution des documents déterminants

Le prospectus et le Key Investor Information Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse.

- Publications

En Suisse, les publications ou notifications du Fonds seront faites sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.

La valeur liquidative par part, avec la mention « commissions non comprises », sera publiée chaque jour ouvrable sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement : Pas au profit du Compartiment : S/O. Au profit du Compartiment : 4 % maximum de la valeur liquidative par action multipliée par le nombre d'actions souscrites.
Frais de sortie :	Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement : Pas au profit du Compartiment : S/O. Au profit du Compartiment : 0,50 % maximum de la valeur liquidative par action multipliée par le nombre d'actions rachetées.
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	0,90 %.
<i>Le taux des frais courants est calculé sur la base des frais de l'année précédente (taxes comprises, le cas échéant) au titre de l'exercice clos en octobre 2013 et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des commissions de performance et des frais de transaction, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts ou d'actions d'organismes de placement collectif.</i>	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Sans objet

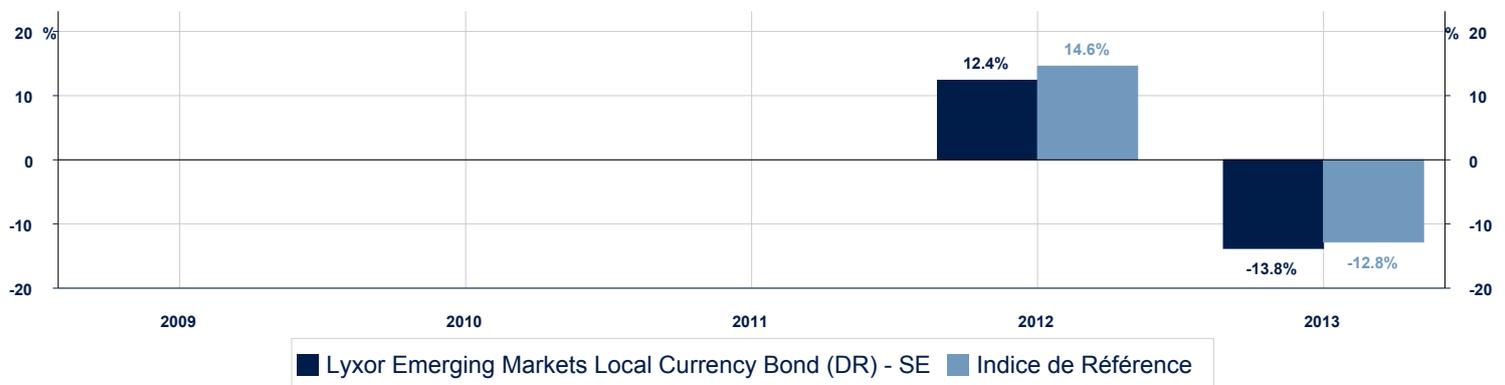
Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds.

Le Fonds a été créé le 24 février 2011.

PERFORMANCE ANNUELLE DE Lyxor Emerging Markets Local Currency Bond (DR) - SE (en %)



Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Bank & Trust.
- **Fiscalité :** La législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires :** Le prospectus du Fonds, sa Valeur liquidative et d'autres informations concernant les catégories d'actions (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxorfunds.com.

Le prospectus du Fonds, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en date, sont également disponibles en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de Lyxor Asset Management, Client Servicing, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

La responsabilité de LIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour la société dans son ensemble. L'actif et le passif de chaque compartiment de la Société sont distincts conformément à la loi en vigueur. Le cas échéant, les règles de conversion entre les compartiments (et les frais qui y sont liés) sont détaillées dans le prospectus.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

LIAM est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'autorité de tutelle française).

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 9 avril 2014.